

FOCom : *Libres et indépendants !*

## DIALOGUE SOCIAL EN RUINE SUR L'IMMOBILIER...

Après Meylan le mois dernier (cf. *Innov inFO* n°21), le recueil d'avis du CSEE pour le projet de Belfort a lui aussi fait l'objet d'un passage en force de la Direction, malgré de nombreuses réserves soulevées par l'expert Technologia et la CSSCT. Les projets s'enchaînent, le mépris du dialogue social et des conditions de travail des salariés s'impose chaque jour un peu plus, tel un principe intangible. Au point que le collectif FOCom, pourtant très attaché aux vertus d'un dialogue social constructif, et historiquement ouvert au compromis, s'interroge : faut-il vraiment continuer à entretenir artificiellement des échanges en plénière faits de défiance permanente, de mensonges, et de faux-semblants ?

### Cartographie des projets immobiliers...

Rien que cette année, le Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial (SDIT) nous rappelle que les projets immobiliers se sont succédés au CSEE, entre Caen (178 salariés Innov concernés), Meylan (184), Belfort (51), et prochainement Lannion (703), sans parler de la mise en œuvre des projets Rennes Atalante phase 3 (703), Marseille (35), Toulouse Agglomération (158), ou Gardens Future phases 3 et 4 (1 373).

D'autres études sont d'ores et déjà annoncées, comme Montigny-les-Bretonneux (115 salariés Innov), Lyon phase 3 (11), Montpellier phase 4 (7), ou de nouvelles réorchestrations sur les grands campus Franciliens. Bref, personne n'est ni ne sera épargné par ce grand mouvement perpétuel de l'immobilier.

### Les projets se suivent... et se ressemblent

Le traitement de chacun de ces projets par la Direction Immobilier Groupe affiche malheureusement une constance métronomique dans :

- Une prise en compte lacunaire de l'expression des besoins, préférant le dogme du taux de partage de 0,6 à une analyse fine des usages, quitte à imposer aux équipes le jeu des chaises (de bureau) musicales ;



- Une dégradation majeure des espaces et conditions de travail des salariés, totalement décalée avec les intentions prétendues et que désormais plus personne ne croit ;
- Une communication partielle et partielle aux élus, CSSCT, experts et autres Inspecteurs du Travail d'une documentation se devant pourtant être complète et sincère pour permettre aux élus d'émettre un avis éclairé ;
- Une absence totale de marge de manœuvre pour faire évoluer le projet présenté au cours de l'instruction sociale du projet ;

À chaque fois, La Direction se protège en répétant en boucle son mantra : elle applique à la lettre la politique Groupe en matière de projets immobiliers présenté au CSEC en 2023.

Pour seul plan d'actions en prévention des risques quand ils sont identifiés, la Direction répond : communication descendante, formation des managers et des salariés à l'accompagnement du changement, mise en place d'ateliers pour gérer en curatif les problèmes quand ils se présenteront...

Bref, tout sauf de la prévention primaire, pourtant obligatoire selon le Droit du Travail !

### Dialogue social ? À quoi bon ?

À quoi bon en effet, car sans partage respectueux, sincère et constructif d'informations au sein des instances, comment croire qu'un dialogue social utile soit possible ? Le seul arbitrage possible désormais face à autant de fermeture, c'est malheureusement celui du tribunal.

Après le passage en force de la Direction constaté la semaine dernière pour Meylan (jugement le 26 novembre), Belfort suivra le 3 décembre prochain. Le tribunal de Nanterre tranchera.



## Lannion se prépare au flex-office...

Lors de la présentation pour prise de bail en décembre 2024, le projet semblait partager les salariés, entre promesse d'une nécessaire rénovation et modernisation des espaces, et risque d'une dégradation majeure des conditions de travail liée à la perte de m<sup>2</sup> et l'avènement des environnements dynamiques.

**FOCom** soulevait alors déjà la crainte (cf. *Innov inFO n°10*) d'une application dogmatique d'un taux de partage à 0,6, sur un site où le nombre de télétravailleurs est plus faible qu'ailleurs...

Le projet présenté en octobre 2025, pour avis demandé sur le microzoning en février 2026 et aménagement début 2028, semble confirmer ces craintes. Avec 580 positions de travail formelles pour 895 salariés, le taux de partage est certes de 0,65 et non 0,6, mais semble très insuffisant au regard des besoins spécifiques de certaines équipes.

Le dossier initial reste par ailleurs assez confus, et ne permet pas à ce stade de distinguer dans le détail des aménagements et des affectations d'équipes, entre les sites de Marzin et Pégase.

De nombreuses autres réserves ont été soulevées (notamment sur l'acoustique, la qualité de l'air, les espaces verts, le plan de circulation, les données financières et RSE, ...), et devront trouver des réponses dans les prochaines semaines.

L'expert Technologia a été mandaté pour accompagner les élus.

## Belfort : nouveau passage en force !

Après présentation initiale du projet en juillet 2025 (cf. *Innov inFO n°18*), **FOCom** titrait déjà son article « *Immobilier Belfort : du flex à tout prix et sans discernement* »...

Depuis cette date, le projet n'a quasiment pas évolué, malgré tous les risques identifiés et les réserves exprimées en séance. Les 79 pages de l'expertise Technologia restituée en octobre confirment chacune de nos craintes. La conduite de projet y est jugée précipitée et lacunaire, la communication a été déficiente, il manque encore des informations non fournies bien que réglementaires (accessibilité et toilettes PMR, renouvellement d'air, matériaux d'isolation phoniques, ...). La salle Scrum est considérée trop petite, le nombre de bulles est potentiellement sous-dimensionné, le nombre de postes de travail pourrait être insuffisant au vu des pratiques de télétravail, ...

Malgré les nombreuses recommandations formulées, et exigeant à minima le temps de repenser le projet autrement qu'à la marge, aucune réponse concrète n'a été apportée par la Direction, sinon des affirmations indignes et mensongères comme par exemple « *la chambre anéchoïque (supprimée) ne sert à rien !* ».

À la demande de report d'avis des élus (dont **FOCom**), la Direction a refusé, préférant une fois encore passer en force pour mettre en œuvre son projet, quitte à risquer d'être déboutée au tribunal de Nanterre, le 3 décembre prochain...

## Autres points FOrts, en bref...

**Bilan handicap 2024 mitigé :** Avec seulement 2 embauches externes de salariés CDI en situation de handicap vs 19 départs définitifs, et un taux de promotion historiquement bas de 1,36 % en 2024, **FOCom** ne peut pas se satisfaire du bilan présenté, même si quelques progrès doivent être relevés, comme sur le taux d'accès à la formation des 164 salariés TH Innov (87 %, +11 points vs 2023).

**Plus d'argent que prévu pour les ASC 2025 :** Une sous-estimation des effectifs dans le budget prévisionnel a conduit la Direction à corriger ses versements 2025. Le surplus ainsi perçu sera versé dans les prochains jours sur votre compte-familial en fonction de votre QF, comme proposé par **FOCom** aux autres délégations : 120 € pour les QF1 à 5, 100 € pour QF6 à 10, 80 € pour QF11 à 14.

## VOS CONTACTS FOCom

GEOFFROY Philippe	IT&S, Meylan	06 89 15 88 79
CHEVALIER Jean-Philippe	NET, Belfort	06 71 58 01 14
FLAMANT Eric	IT&S, Caen	06 30 09 70 00
BATAILLE Guillaume	IT&S, Chatillon	06 78 46 38 86
DOUSSON Christophe	NET, Lannion	06 89 14 59 87
BURY Emmanuel	IT&S, Caen	06 45 11 33 59

## Marre du papier ? Abonnez-vous !

<http://je-m-abonne.focom-tgi.fr>



*Libres et  
Indépendants !*

<http://www.focom-orange.fr>



téléchargez nos tracts  
<http://http://focom-tgi.fr/>